

ZFE (Zones à faible émission) : une catastrophe sociale en marche. Vers des dizaines de milliers de licenciements ?

écrit par Monique B | 16 février 2025



Screenshot

L'entrée en vigueur des [Zones à Faibles Émissions](#) (ZFE) au **1er janvier 2025** a mis en lumière une problématique bien plus grave que les simples restrictions de circulation : **la menace directe sur l'emploi de près d'un demi-million de travailleurs.** Selon une étude menée par la **Ligue de Défense des Conducteurs**, ces nouvelles réglementations créent un véritable « **délit de pauvreté** », empêchant des milliers de Français d'accéder à leur lieu de travail sous prétexte qu'ils ne peuvent pas s'offrir un véhicule neuf.

Un dispositif qui exclut les travailleurs les plus modestes

Les ZFE ont été mises en place avec un objectif affiché de **réduction de la pollution atmosphérique**. Dans les **43 métropoles concernées**, la circulation des véhicules jugés trop polluants est progressivement restreinte en fonction de leur classification **Crit'Air**. Depuis janvier 2025, plusieurs grandes agglomérations **interdisent les véhicules Crit'Air 3 et au-delà** (Grand Paris, Lyon, Grenoble, Montpellier), tandis que d'autres (Strasbourg, Reims, Toulouse...) refusent déjà les Crit'Air 4, 5 et non classés.

Le problème majeur réside dans **l'incapacité financière de nombreux travailleurs à changer de voiture**. Un véhicule répondant aux critères exigés par ces ZFE représente un **investissement souvent inatteignable** pour de nombreux Français, alors même que **le marché de l'occasion ne permet pas de trouver facilement des modèles Crit'Air 1 ou 2 abordables**.

Des chiffres accablants : qui sont les « travailleurs bannis » des ZFE ?

L'étude de la Ligue de Défense des Conducteurs [s'est](#)

[appuyée sur les données de l'association Apur](#) (publiées en 2024) pour estimer **le nombre de travailleurs impactés**. Les résultats sont sans appel :

- **687 000 conducteurs** possèdent un véhicule Crit'Air 3 ou plus et **ne peuvent plus rouler dans certaines ZFE**.
- **98 000 autres** sont exclus des zones interdisant les Crit'Air 4, 5 et non classés.
- Parmi eux, **36 % n'ont pas les moyens d'acheter un véhicule plus récent**, et **27 % ne peuvent investir plus de 3 990 euros**, ce qui rend l'achat d'un Crit'Air 1 ou 2 **quasi impossible**.

Résultat final : près de 468 000 salariés risquent de perdre leur emploi, car ils ne peuvent **ni financer un nouveau véhicule, ni accéder autrement à leur lieu de travail**.

Des témoignages poignants : « On nous empêche de travailler »

Les ZFE ne sont pas qu'une mesure technique, elles **créent une détresse sociale immense**. Les témoignages recueillis par la Ligue de Défense des Conducteurs sont révélateurs :

« Notre petit-fils a enfin trouvé un travail en décembre. Il lui fallait une voiture pour y aller. On l'a aidé, et il a pu s'acheter une occasion à 2 000 €. Mais maintenant, on lui dit que l'entreprise est dans une « ZFE » et qu'avec cette voiture, il n'a plus le droit d'y aller. C'est révoltant. »

Comme ce jeune travailleur, **des milliers de salariés, artisans, travailleurs précaires, sont aujourd'hui dans une impasse totale**. Soit ils risquent des amendes à répétition (68€ par infraction, pouvant être majorées à

180€), soit ils sont contraints d'abandonner leur emploi.

L'étude met également en évidence que **ce phénomène ne concerne pas uniquement les habitants des grandes villes : beaucoup de travailleurs vivant en périphérie** doivent se rendre quotidiennement en ville pour travailler. **Les transports en commun ne sont souvent pas une solution viable**, faute de liaisons suffisantes et adaptées.

Un « délit de pauvreté » institutionnalisé

Ce que dénoncent aujourd'hui de nombreuses associations et experts, c'est **l'injustice sociale flagrante** qui découle des ZFE. En théorie, il s'agit d'une mesure environnementale, mais en pratique, **elle frappe avant tout les classes populaires et les travailleurs les plus précaires.**

Les riches habitants des centre-ville, qui ont les moyens de s'offrir des véhicules récents et hybrides, ne sont **absolument pas concernés** par ces restrictions. **En revanche, les salariés modestes, qui dépendent de leur voiture pour travailler, sont directement menacés.**

En excluant des milliers de travailleurs, **les ZFE risquent de provoquer une catastrophe économique locale :**

- **Des milliers d'emplois menacés** : certaines entreprises situées en ZFE peinent déjà à recruter faute de travailleurs pouvant s'y rendre.
- **Une pénurie dans certains secteurs** : les ZFE touchent fortement **les artisans, livreurs, soignants, commerçants et employés du BTP**, pour qui la voiture est indispensable.
- **Un frein à l'embauche** : les employeurs risquent de

privilégier les candidats déjà équipés d'un véhicule conforme, accentuant les inégalités d'accès à l'emploi.

Face à ces constats, **de nombreuses voix s'élèvent** pour exiger un **moratoire** ou un **assouplissement** des ZFE. **La Ligue de Défense des Conducteurs demande un report de cinq ans** pour laisser aux Français **le temps d'adapter leur parc automobile**. Aujourd'hui, ce sont **les plus modestes qui en paient le prix fort**, avec le risque de **se retrouver au chômage simplement parce qu'ils ne peuvent pas changer de voiture**.

Crédit photo : DR (photo d'illustration)

[cc] Breizh-info.com, 2025, dépêches libres de copie et de diffusion sous réserve de mention et de lien vers la source d'origine

<https://www.breizh-info.com/2025/02/15/243844/zfe-zones-a-faible-emission-une-catastrophe-sociale-en-marche-vers-des-dizaines-de-milliers-de-licenciements/>